

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Cadres de santé
Unité de promotion de la santé mentale et de
prévention
Centres Médico-Psychologiques

 Territoire de Lunéville
03 83 92 67 00

 Territoire de Saint Nicolas de Port
03 57 80 60 00

Service territorial Autonomie Lunévillois

 Maison du Département
28 rue de la République 54300 Lunéville

 03 83 74 45 08

Dispositif d'Appui à la Coordination

Antenne lunévillois-Sel et Vernois

 26 rue de la République 54300 Lunéville

 03 83 45 49 50

Groupement Lunévillois – Sel et
Vernois de prévention et promotion
de la santé mentale



S.T.A.P.A.

Soutien téléphonique aux personnes âgées

Centre Psychothérapique de Nancy – Pôle de Psychiatrie de l'Adulte de Lunéville –
Saint Nicolas de Port
Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle – Territoire du Lunévillois – Service
Autonomie
Dispositif d'Appui à la Coordination – Antenne Lunévillois – Sel et Vernois



LE S.T.A.P.A.

POURQUOI ?

Le STAPA a pour objectif de contribuer à la prévention du risque suicidaire chez les personnes âgées de l'arrondissement de Lunéville et du Sel et vermois

POUR QUI ?

Les personnes :

- âgées de plus de 60 ans en capacité de répondre au téléphone
- avec risque de dépression et/ou suicidaire
- présentant des facteurs de risques suivants : souffrance morale et/ou physique, isolement, perte d'autonomie, en deuil ou refus de soin.

QUI SOLLICITE LE S.T.A.P.A. ?

Tout professionnel du secteur sanitaire et social

COMMENT SOLLICITER LE S.T.A.P.A. ?

- S'assurer de l'accord de la personne concernée.
- Compléter avec elle la fiche de renseignements et l'adresser par mail à :

✉ Territoire de Lunéville : cmp.adultes.lune@cpn-laxou.com

✉ Territoire du sel et Vermois : secretariat.antigone@cpn-laxou.com

COMMENT ?

Un professionnel maintient un contact téléphonique régulier avec la personne âgée concernée

COMMENT FONCTIONNE LE S.T.A.P.A.* ?

